



# Les employés

Guy de Maupassant



Le Gaulois, Le Gaulois du 4 janvier 1882, Paris, 1882

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

## LES EMPLOYÉS

---

Comme je passais dans cette foule compacte, dans cette foule engourdie, lourde, pâteuse, qui coulait lentement dimanche, sur le boulevard comme une épaisse bouillie humaine, plusieurs fois ce mot me frappa l'oreille : « La gratification ». En effet, ce qui remuait si difficilement le long des trottoirs, c'était le peuple des employés.

De toutes les classes d'individus, de tous les ordres de travailleurs, de tous les hommes qui livrent quotidiennement le dur combat pour vivre, ceux-là sont le plus à plaindre, sont les plus déshérités de faveurs.

On ne le croit pas. On ne le sait point. Ils sont impuissants à se plaindre ; ils ne peuvent pas se révolter ; ils restent liés, bâillonnés dans leur misère, leur misère correcte, leur misère de bachelier.

Comme je l'aime, cette dédicace de Jules Vallès : « À tous ceux qui, nourris de grec et de latin, sont morts de faim ! »

Voici qu'on parle d'augmenter le traitement des députés, ou plutôt, voici que les députés parlent d'augmenter leur traitement. Qui donc parlera d'augmenter celui des employés, qui rendent ma foi, autant de discutables services que les bavards du palais Bourbon ?

Sait-on ce qu'ils gagnent, ces bacheliers, ces licenciés en droit, ces garçons que l'ignorance de la vie, la négligence coupable des pères et la protection d'un haut fonctionnaire ont fait entrer, un jour, comme surnuméraires dans un ministère ?

Quinze ou dix-huit cents francs au début ! Puis, de trois ans en trois ans, ils obtiennent une augmentation de trois cents francs, jusqu'au maximum de *quatre mille*, auquel ils arrivent vers cinquante ou cinquante-cinq ans. Je ne

parle point ici des très rares élus qui deviennent chefs de bureau. J'en dirai quelques mots tout à l'heure.

Sait-on ce que gagne aujourd'hui, dans Paris, un bon *maçon* ? — Quatre-vingts centimes l'heure. Soit huit francs par jour, soit deux cent huit francs par mois, soit deux mille cinq cents francs environ par an.

Un ouvrier dans une spécialité quelconque ? Douze francs par jour. Soit trois mille sept cents francs par an ! Et je ne parle pas des habiles !

Or, messieurs les gouvernants, vous savez ce que vaut le pain, et le reste, n'est-ce pas, puisque vous vous trouvez insuffisamment rétribués ? Vous admettez bien que les bureaucrates se marient comme vous, aient des enfants comme vous, s'habillent au moins un peu, sans fourrures, mais enfin aillent vêtus à leur bureau. Et vous voulez qu'aujourd'hui, avec deux mille cinq cents francs, moyenne des traitements, un homme ait une femme, deux mioches au moins — (un de chaque sexe, pour maintenir l'équilibre des unions futures et la population de la France, dont vous vous inquiétez), et que cet homme achète des culottes pour lui et son garçon, des jupes pour sa femme et sa fille. Calculons : loyer, cinq cents ; habillement et linge, six cents ; tous autres frais, cinq cents. — Il reste neuf cents francs juste, soit deux francs quarante-cinq centimes par jour pour nourrir le père, la mère et les deux enfants. C'est odieux et révoltant !

Et pourquoi donc, seuls, les employés demeurent-ils dans cette misère, alors que l'ouvrier vit à son aise. Pourquoi ? Parce qu'ils ne peuvent ni réclamer, ni protester, ni se mettre en grève, ni changer d'emploi, ni se faire artisan.

Cet homme est instruit, il respecte son éducation et se respecte lui-même. Ses diplômes l'empêchent de clouer des tentures ou de racler du plâtre, ce qui vaudrait mieux pour lui.

S'il quittait sa fonction, que ferait-il ? Où irait-il ? On ne change pas d'administration comme d'atelier. Il y a les fo-or-ma-li-tés. Il ne peut pas protester ; on le chasserait. Il ne peut même pas réclamer. Voici un exemple. Il y a quelques années, les employés de la marine, las de mourir de faim, de voir les Expositions universelles et l'augmentation générale du bien-être faire tout renchérir, alors que leurs traitements demeuraient invariablement dérisoires, rédigèrent humblement une requête à M. Gambetta, président de

la Chambre. Il y eut dans les bureaux un soupir d'espoir. Tout le monde signait. Des députés avaient promis, dit-on, d'intervenir. Or, la requête fut dénoncée, saisie, au nom de la *discipline* et au mépris de tout droit. L'amiral quelconque, alors ministre, fulmina des menaces de révocation pour les signataires, terrorisa l'administration tout entière. Que pouvait-on faire ? On se tut, et on continua à crever de misère.

Et quand on songe que ces pauvres diables d'employés trouvent encore quelquefois le moyen, par suite de je ne sais quels insondables mystères d'économie, d'envoyer leurs fils au collège, afin de leur faire obtenir, plus tard, ce ridicule et inutile diplôme de bachelier !

C'est à eux qu'on peut appliquer l'image hardie si connue, et dire : « Ils vivent de privations ».



Parlons de leur existence.

Sur la porte des Ministères, on devrait écrire en lettres noires la célèbre phrase de Dante : « Laissez toute espérance, vous qui entrez ».

On pénètre là vers vingt-deux ans. On y reste jusqu'à soixante. Et pendant cette longue période, rien ne se passe. L'existence tout entière s'écoule dans le petit bureau sombre, toujours le même, tapissé de cartons verts. On y entre jeune, à l'heure des espoirs vigoureux. On en sort vieux, près de mourir. Toute cette moisson de souvenirs que nous faisons dans une vie, les événements imprévus, les amours douces ou tragiques, les voyages aventureux, tous les hasards d'une existence libre, sont inconnus à ces forçats.

Tous les jours, les semaines, les mois, les saisons, les années se ressemblent. À la même heure on arrive ; à la même heure, on déjeune ; à la même heure, on s'en va ; et cela de vingt-deux à soixante ans. Quatre accidents seulement font date : le mariage, la naissance du premier enfant, la mort de son père et de sa mère. Rien autre chose ; pardon, les avancements. On ne sait rien de la vie ordinaire, rien même de Paris. On

ignore jusqu'aux joyeuses journées de soleil dans les rues, et les vagabondages dans les champs : car jamais on n'est lâché avant l'heure réglementaire. On se constitue prisonnier à dix heures du matin ; la prison s'ouvre à cinq heures, alors que la nuit vient. Mais, en compensation, pendant quinze jours par an on a bien le droit, — droit discuté, marchandé, reproché, d'ailleurs — de rester enfermé dans son logis. Car où pourrait-on aller sans argent ?

Le charpentier grimpe dans le ciel, le cocher rôde par les rues ; le mécanicien des chemins de fer traverse les bois, les plaines, les montagnes, va sans cesse des murs de la ville au large horizon bleu des mers. L'employé ne quitte point son bureau, cercueil de ce vivant ; et dans la même petite glace où il s'est regardé, jeune, avec sa moustache blonde, le jour de son arrivée, il se contemple, chauve, avec sa barbe blanche, le jour où il est mis à la retraite. Alors, c'est fini, la vie est fermée, l'avenir clos. Comment cela se fait-il qu'on en soit là, déjà ? Comment donc a-t-on pu vieillir ainsi sans qu'aucun événement se soit accompli, qu'aucune surprise de l'existence vous ait jamais secoué ? Cela est pourtant. Place aux jeunes, aux jeunes employés !

Alors on s'en va, plus misérable encore, avec l'infime pension de retraite. On se retire aux environs de Paris, dans un village à dépotoirs, où l'on meurt presque tout de suite de la brusque rupture de cette longue et acharnée habitude du bureau quotidien, des mêmes mouvements, des mêmes actions, des mêmes besognes aux mêmes heures.



Parlons des chefs maintenant.

Les quelques inconnus d'avant-hier qui, hier, se sont réveillés ministres n'ont pas pu ressentir un plus violent affolement d'orgueil qu'un vieil employé nommé chef. Lui, l'opprimé, l'humilié, le triste obéissant, il commande, il en a le droit, — et il se venge. Il parle haut, durement, insolent, et les subordonnés s'inclinent.

Il faut excepter certains ministères comme celui de l'instruction publique, où d'anciennes traditions de bienveillance et de courtoisie ont été jusqu'ici conservées. D'autres sont des galères. J'ai cité celui de la marine ; j'y reviens. J'y ai passé, je le connais. Là-dedans on a le ton de commandement des officiers sur leur pont.

Il n'est pas le seul ; d'ailleurs, rien n'égale la morgue, l'outrecuidance, l'insolence de certains pions parvenus, dont l'ancienneté a fait des rois de bureau, des despotes au rond de cuir.

L'ouvrier insulté par le contremaître retrousse ses manches et frappe du poing. Puis il ramasse ses outils et cherche un autre chantier. Un employé un peu fier serait sans pain le lendemain, et pour longtemps, sinon pour toujours.

Dernièrement, un ministre prenant possession de son département prononçait à peu près ces paroles devant les « hauts fonctionnaires » de son administration, les chefs et les employés : « Et n'oubliez pas, messieurs, que j'exige votre estime et votre obéissance : votre estime, parce que j'y ai droit ; votre obéissance, parce que vous me la devez ».

Cela sent-il assez l'autoritaire parvenu ?

Et songeons à ce que deviendra un pareil discours passant de bouche en bouche jusqu'au sous-chef haranguant ses expéditionnaires !

Oh ! il y a bien des cœurs froissés dans ces vastes usines à papier noirci, et des cœurs tristes, et de grandes misères, et de pauvres gens instruits, capables, qui auraient pu être quelqu'un, et qui ne seront jamais rien, et qui ne marieront point leurs filles sans dot, à moins de leur faire épouser un employé comme eux.

**GUY DE MAUPASSANT**

# À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)<sup>[1]</sup>. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)<sup>[2]</sup> ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)<sup>[3]</sup>.

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)<sup>[4]</sup>.

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Le ciel est par dessus le toit
- Phe-bot
- Kaviraf
- Ernest-Mtl
- Hsarrazin
- Obelon
- ThomasBot
- Chrisric
- \*j\*jac
- Unquoi
- Cantons-de-l'Est

- 
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
  2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
  3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
  4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler\\_une\\_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)